

SIDERURGIE : ArcelorMittal réfute toute idée de fraude à la pollution

Après avoir été accusé par un ancien chauffeur d'avoir fait déverser de l'acide dans la nature à Florange, en Moselle, le groupe sidérurgique [ARCELORMITTAL](#) / **T** : 03.87.70.60.00 a détaillé avant-hier mardi, les résultats de son enquête interne. Selon ArcelorMittal, il s'agissait de « boues » chargées en fer et en chlorure, « non dangereuses », dont le dépôt dans un crassier est autorisé par la direction régionale de l'environnement (Dreal). Aucune pollution à l'acide n'a été détectée, affirme le groupe, qui rejette toute idée de « fraude » ou de « pollution ». www.arcelormittalinfrance.com